# INFORMATIONS ET DROITS DES PARENTS AU PRIMAIRE

## LES INSCRIPTIONS

Un enfant porteur d'handicape ne peut être refusé dans l'école de son secteur même si il n a pas d Assistante de Vie Scolaire Individuelle - Circulaire du 11 Février 2005.

## L'ASSURANCE SCOLAIRE

- L'assurance scolaire n'est pas obligatoire mais reste conseillée.
- Elle ne peut être exigée pour toutes activités scolaires obligatoires inscrites dans l'emploi du temps de l'élève y compris les sorties pédagogiques.
- Aucun élève ne peut être exclu d'une sortie en temps scolaire même pour les activitées facultatives organisées par l'école (séjours, visites, classes de découverte.

## LA COOPÉRATIVE

- L'adhésion n'est pas obligatoire.
- La cotisation doit être symbolique et volontaire.
- La coopérative doit être gérée par des enfants avec le concours des enseignants et la participation des parents (voix consultative)
- La coopérative a pour but de faire des activités communes, d'assurer l'éducation morale, civique et culturelle des élèves.
- La coopérative ne doit pas se substituer aux obligations des maires (photocopies, materiel divers, effets scolaires...) Aucun élève ne peut être exclu d'une activité ou discriminé s'il n'a pas cotisé à la coopérative.


**Inscrivez vos enfants dans nos ateliers INNOVANTS pour l'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS. ( De la Maternelle au Lycée).**

L'anglais, un atout majeur dans le cursus scolaire, l'Insertion et la Formation Professionnelle

J'apprends l'anglais à partir de 3 ans COOL

**nous contacter**

**0692 95 38 82 / 0692 30 52 30**


# frape

**f**édération **r**éunionnaise des **a**ssociations de **p**arents d'**e**lèves

# NOTRE PRIORITÉ

## AU PRIMAIRE

**Comment bien suivre la scolaritée de son enfant au Primaire pour l'acquisition de toutes les bases au cours de son apprentissage**

## COLLÈGE ET LYCÉE

**ORIENTATION : DÈS LA 3ÈME ET AU LYCÉE**

**BIEN CHOISIR SON CURSUS SCOLAIRE EN FONCTION DU METIER CHOISI**

# VOTEZ POUR LA LISTE FRAPE

*''Pour nos enfants, une école avec les parents''*

# Agir dans L'Intérêt des Enfants et des Parents c'est notre Engagement

**Des Etudes**
**OUI!**

**Un Diplôme**
**BIEN SUR!**

**Un Métier**
**C'EST NECESSAIRE!**

**Un Travail**
**C'EST VITAL!**

# Votez pour la liste FRAPE

## Le rôle de la Fédération FRAPE

### Aide aux parents

- **Accompagner** et **assister** les parents d'élèves en cas de confilts et de problèmes dans l'établissement scolaire.
- **Faire remonter** les problèmes et **souhaits** des parents auprès des chefs d'établissements, de l'inspection de circonscription et du Recteur.
- **Informer** et **former nos représentants** et les accompagner dans leurs interventions dans les établissements
  - Atelier de parentalité
  - Prise de parole
  - Gestion de conflit et Animation de groupe de conflit.
- **Accompagner** les parents des enfants porteurs de handicapes:
  - Difficulté de scolarisation
  - Respect des droits des enfants

## Pour suivre nos objectifs

### Former, Informer

- **Former, informer** les parents sur leurs droits et devoirs en tant que parents et représentants de parents d'élèves.
- **Aider** au suivi et **accompagner** nos enfants dans leur scolarité (au primaire, au collège, au lycée, à l'université et au sein des organismes de formation)
- **Mettre** à la disposition des parents : des documents, des informations, sur les différentes possibilités de **choix d'orientation**, notamment sur **les filières porteuses d'emplois**.
  - **Faire en sorte** que les vœux d'orientation de nos enfants soient respectés, dans le cas contraire, les parents peuvent faire appel, en se faisant accompagner par la FRAPE.
  - **Poursuivre nos réflexions :** Pour améliorer le cadre de vie scolaire, notamment la période de forte chaleur, l'allègement des cartables, la sécurité dans et aux abords des établissements scolaires. (prolifération drogue, alcool, violence).

**Pour les ENFANTS, une ECOLE avec les PARENTS**